

# Lafeuille23

L'INFO  
DU FRESNE-  
CAMILLY  
HIVER  
2024  
N°23



A l'initiative des employés communaux, des décorations autour de la mairie ont été créés à partir de palettes de récupération, de branches coupées et de billots de bois. Ensuite, les enfants de l'école ont peint et décorés avec l'aide des agents de la garderie. Un vrai moment de bonheur pour tous les enfants qui ont été très heureux de participer à l'embellissement du village.

## EDITO

L'année 2023 vient de se terminer. Elle a emmené avec elle les mille et un problèmes de la vie quotidienne. Comme tout un chacun, vous avez été impactés par l'inflation, l'augmentation des coûts de l'énergie etc, le tout dans un contexte social qui s'est dégradé de mois en mois.

Je serai tenté de dire que tout cela, c'était avant, c'était en 2023. Place désormais à 2024 avec l'espoir d'un optimisme retrouvé pour vous toutes et tous. D'un naturel optimiste, je reste parfois dubitatif, eu égard à toutes les contraintes qu'on nous impose dans un mille-feuille administratif.

Il en est ainsi depuis bien longtemps même si nos gouvernants veulent nous faire croire le contraire en nous parlant de simplification, notamment pour les collectivités. Nous sommes face à des dirigeants déconnectés de la vraie vie et loin des réalités du terrain. Juste un exemple pour notre commune : la restauration de la Chapelle de Cainet. Au bout de 7 ans, enfin l'État vient de donner son feu vert.

Première réunion entre commune, architecte et les deux entreprises retenues le 25 janvier. Bien évidemment, à force de retarder ces travaux, le reste à charge pour la commune sera de 100.000€. Un certain nombre d'autres travaux seront programmés au cours de 2024 grâce à une gestion rigoureuse qui nous permet malgré tout de conserver notre capacité d'auto-financement.

Il nous faudra rester prudent et vigilant eu égard à la reprise de la compétence Scolaire par la commune au 1er janvier, suite à la dissolution du Sivom Education Enfance Jeunesse. Les contrats des différents prestataires seront revus à la hausse dans des proportions non encore connues à ce jour. Au 1er janvier, pour exemple, l'augmentation de 40% de nos contrats d'assurance. Concernant ces différents sujets et bien d'autres, vos élus seront toujours à votre écoute en Mairie aux heures des permanences.

Pour clore cet édito par une note plus gaie et plus optimiste, j'adresse à toutes les associations de notre village mes plus vifs remerciements.

Tout au long de l'année, elles œuvrent pour nous permettre de nous rassembler autour des diverses activités qu'elles organisent.

Au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour nous toutes et tous et celles et ceux qui nous sont chers.  
BELLE ANNEE 2024.

*Jacques Landemaine  
Maire du Fresne-Camilly*



Depuis le 1er janvier la compétence scolaire est revenue à notre commune suite à la dissolution du SEEJ. Pour préparer ce retour de gestion de service, nous avons pris un certain nombre de décisions au mois de novembre et décembre. Tout d'abord, l'ensemble des personnels a souhaité rester dans notre école, y compris notre responsable de pôle Benoit Legoupil et nous les en remercions vivement. Nous avons aussi augmenté, avec son accord, le temps de travail de notre secrétaire de mairie pour laquelle l'élargissement de ses missions était implicite. Nous la remercions sincèrement pour les mois difficiles qu'elle vient de vivre et qu'elle va encore subir suite à cette dissolution et cette reprise de compétence. Son travail a été et est encore essentiel. Par ailleurs, pour ne pas perdre en qualité de service, nous avons choisi de nous associer avec Thue et Mue par l'intermédiaire d'une entente intercommunale afin de gérer les bâtiments, l'informatique et les réseaux, les remplacements, l'accès au gymnase, le transport scolaire et une partie administrative. Cette entente a été possible car nous partageons avec les élus de Thue et Mue les mêmes valeurs de solidarité et de mutualisation. La rentrée de janvier s'est bien passée dans l'ensemble, hormis un problème électrique. Chacune des familles a pu accéder à son nouvel espace « Famille » pour les formalités administratives liées aux activités périscolaires. Merci à Benoit Legoupil qui a orchestré la passation. Nous espérons vivement que ce transfert de compétence ait été indolore pour les familles et les enfants et sachez que nous et les administratifs du SEEJ avons fait le nécessaire pour que cela soit le cas.

## APRES-MIDI DE DECEMBRE FESTIF A LA BIBLIOTHEQUE

Tandis que l'APE distribuait les sapins de Noël dans la cour de l'école, Jean-Marie aidé de Stéphane et Annick animait des tables de jeux de société pour petits et grands.

Ce fût une très belle journée avec une forte fréquentation de plus de 80 personnes de tous les âges ; Certains participants se sont emparés des jeux pour les animer eux-mêmes.

Le lien entre bibliothèque et APAE fonctionne très bien et répond aux besoins de chacun, 2024 fera vivre ce partenariat.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Les enfants de CE2 au CM2 ont grandement participé à la réussite de l'évènement en lisant le texte officiel et en chantant merveilleusement bien la Marseillaise. Il s'en est suivi un moment de convivialité dans le Temple. Merci aux enfants, aux parents, aux enseignants et aux portes drapeaux pour ce moment de mémoire.

## DES GRANDS À LA CANTINE

3 parents et 3 personnes de la mairie ont déjeuné à la cantine le vendredi 15 décembre midi en compagnie des enfants pour donner leurs avis sur la cantine en générale.

Toutes ces personnes, après avoir donné leurs appréciations, ont reconnu que tout s'était bien passé et que cette expérience pourrait être renouvelée.



## TARIF À 1€ POUR LA CANTINE

Le Conseil municipal a voté son accord pour conventionner avec l'État et appliquer le tarif à 1€ pour les familles des deux premières tranches de tarification de la cantine. Cette convention triennale permet de faire payer le repas à 1€ aux familles en dessous du quotient familial de 1000 contre une aide financière de 3€ pour la collectivité. Une fois la convention signée, le conseil devra valider une nouvelle grille de tarification incluant le tarif à 1€ pour pouvoir lancer le dispositif.

## REPAS DES AINÉS

Le repas des Aïnés a eu lieu le 26 novembre à La Ferme de la Rançonnière à CREPON.

Nous remercions les 73 participants de leur présence pour ce moment de convivialité.



## LES CONSEILS D'YVON

Même en hiver, il ne faut pas oublier son jardin : aider les premières plantes qui commencent à sortir, prévoir les premières tailles des arbres fruitiers tout en faisant attention aux températures car le printemps n'arrive que le 20 mars !



## CÔTÉ TRAVAUX

La rue aux Chouette, longue de 220m, a été refaite par l'entreprise Toffolutti sous la direction de l'équipe de Caen La Mer au mois de janvier. Parallèlement l'entreprise Omexom a enfoui des réseaux de la rue des Fougères et des Compagnons. Le revêtement sera normalement fait entre le 15 et le 25 février avant un réaménagement complet dans 3 à 4 ans de la rue des Fougères.

## L'ÉCOLE DU FRESNE-CAMILLY « GÉNÉRATION 2024 »

L'ÉCOLE FAIT PARTIE DEPUIS 2 ANS DES  
ÉCOLES LABELLISÉES "GÉNÉRATION 2024".

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur de bénéficier de l'énergie unique des JO 2024. Il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique. C'est ainsi que l'école travaille en étroite collaboration avec le club de foot FC Thaon – Bretteville L'Orgueilleuse – Le-Fresne-Camilly, le club de tennis de Creully, le club de tennis de table de Creully-Thaon et l'USEP du Calvados (pour une belle initiation rugby en CE/CM en octobre et une initiation aux jeux d'équilibre en GS/CP en décembre). Tous les matins, Les élèves décomptent les jours restant avant l'ouverture des jeux. C'est l'occasion de découvrir un sportif et son pays et de permettre aux enfants d'appréhender d'autres cultures. L'école participe également au projet "la flamme scol'ymnique" qui va passer dans une centaine d'écoles françaises. Les enfants se passeront le symbole de la flamme afin de lui faire parcourir le plus de km possible. Son arrivée au Fresne-Camilly est prévue pour le 23 mai.

**Bravo les enfants ! "Seul on va plus vite,  
ensemble on va plus loin."**



## VOLE PAPILLON

LE RELAIS PETITE ENFANCE L'OASIS  
FAIT VENIR LE SPECTACLE « VOLE PAPILLON »  
DE LA COMPAGNIE MAGNANARELLE  
À LA SALLE LOUIS SAINT-JEAN.



Le Relais petite enfance l'Oasis est un service gratuit financé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Conseil Départemental, les 6 communes du territoire et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA). Ce lieu ressource permet aux parents, futurs parents, professionnels et futurs professionnels de la petite enfance de s'informer, d'échanger, de partager, d'observer, d'emprunter des livres, et du matériel éducatif. L'animatrice, éducatrice de jeunes enfants, vous accueille au bureau à Saint-Manvieu-Norrey et lors de temps collectifs à Cairon, Rots et Thaon. Le Relais petite enfance propose aux enfants un espace collectif de jeux, de découvertes, de rencontres, d'explorations, d'expériences artistiques et socialisantes. Diverses propositions, telles que des partenariats avec les structures locales (crèches, bibliothèques, ALJ...) ou la présence d'intervenants (musicien, psychomotricienne, psychologue...) sont également mises en place. Dans le cadre de ces événements, le Relais petite enfance l'Oasis fait venir la compagnie Magnanarelle avec son spectacle « Vole papillon » au mois d'avril à la salle Louis Saint-Jean du Fresne-Camilly. **Inscriptions et renseignements auprès du Relais Petite Enfance : 07.81.19.07.36 ou 02.31.24.87.06.**

## LE RECENSEMENT POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Cette année, Le Fresne-Camilly a réalisé le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants ont été recensés du 18 janvier au 17 février 2024.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyen de transport utilisé et logement...

Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Répondre au recensement c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

## LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales chargées de la gestion des déchets sont dans l'obligation de proposer des solutions de tri des déchets alimentaires à tous les usagers.

## La loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire)

impose aux collectivités territoriales comme la Communauté urbaine Caen la mer, de trouver des solutions efficaces pour valoriser les déchets alimentaires en fonction de la configuration des habitats. L'objectif est que tous les habitants puissent trier leurs déchets biodégradables, constitués principalement de résidus de cuisine : épiluchures, marc de café, thé, coquilles d'œufs et de fruits secs... Le fait de les trier séparément allège d'environ 1/3 le volume de la poubelle grise.

Depuis 2005, la Communauté urbaine de Caen la mer a initié une démarche en ce sens, en proposant des composteurs individuels et en accompagnant l'installation de sites de compostage partagé pour habitations collectives. Au total, 23 217 composteurs individuels ont été distribués. Aujourd'hui, 36,60% des foyers concernés en sont équipés. 60 sites de compostage en pied d'immeuble, 11 sites de compostage de quartier et 25 sites en restauration collective ont été installés. L'évolution de la réglementation va donc intensifier la pratique du compostage sur le territoire.

Pour développer et promouvoir le tri des déchets alimentaires, des ambassadeurs du tri sillonnent le territoire. Des études d'opportunité de compostage partagé sont réalisées dans tous les immeubles du territoire, permettant de savoir si l'installation d'un site en pied d'immeuble est possible.

### A chaque habitat sa solution :

- Maison avec jardin individuel : chaque foyer non doté est invité à demander un composteur gratuitement en **s'inscrivant sur caenlamer.fr rubrique compostage - obtenir un composteur**. Le composteur est à récupérer en distribution "drive" à Mondeville. C'est l'occasion de poser toutes vos questions à l'agent qui vous accueille.

- Habitat collectif avec espace vert commun : à la demande des habitants de la résidence et après mobilisation des usagers et désignation de deux personnes référentes, un site de compostage est installé gratuitement au pied de l'immeuble en accord avec la copropriété. Les référents du site sont formés et chargés d'en assurer le bon fonctionnement. Caen la mer et le Syndicat pour la Valorisation et de l'Élimination des déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) accompagnent les habitants tout au long du processus.

- Habitat collectif sans espace vert commun : un site de compostage de quartier peut être installé sur un espace vert public après concertation avec les habitants concernés, la commune, Caen la mer et le SYVEDAC afin d'accompagner les usagers dans l'utilisation et l'entretien des composteurs.

## LA RECETTE DU CAKE AU MIEL ET AU THÉ



**120g de miel, 100g de farine, 50g d'amandes en poudre, 30g de sucre, 20g de thé, 6g d'huile neutre, 1 œuf, 1 cuillère à café de bicarbonate ou levure chimique, 1 zeste de citron jaune**

- Mélanger le thé, le miel, l'œuf et l'huile.
  - Ajouter le zeste, le sucre et la farine
  - Mélanger afin d'obtenir une pâte homogène
  - Verser la pâte dans un moule à cake beurré et fariné
  - Cuire à four chaud 160° pendant 25 min
  - Manger tiède ou refroidi avec du thé
- Libre à vous de choisir votre miel, votre farine ou votre thé.

## LA JEUNESSE SPORTIVE DU FRESNE-CAMILLY



La Jeunesse Sportive du Fresne-Camilly a repris l'activité gym depuis septembre 2023. Merci aux adhérentes pour leur fidélité et bienvenue aux nouvelles adhérentes de cette année. Si la gym fait partie de vos bonnes résolutions de l'année 2024, sachez qu'il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Les adhésions sont toujours possibles tout au long de l'année. La cotisation annuelle de 120 € sera dégressive. Deux séances gratuites vous seront proposées. C'est toujours avec plaisir et bonne humeur que tous les mardis de 20h à 21h, nous nous retrouvons à la salle polyvalente. Au programme : Circuit training avec séance tabata, Cardio, Musculation. Tout ce qui contribue à garder la forme. **N'hésitez pas à nous contacter par mail :** [jsfc.association14@gmail.com](mailto:jsfc.association14@gmail.com) **Ou tél :** Marion : 06.77.52.45.31 Sylviane : 06.36.27.08.38

## APAE

Lors de l'assemblée générale du mois de septembre dernier, deux membres du bureau sont partis et nous en avons accueilli un nouveau, bienvenue Thibaut ! Nous sommes soutenus par un bon nombre de parents "membres actifs" qui font preuve d'un bel investissement.

Il n'est jamais trop tard pour les rejoindre : rien de plus simple, envoyez-nous un message et nous vous ajouterons au groupe.

Depuis le début de l'année scolaire, différentes ventes ont été réalisées : citrouilles d'Halloween, chocolats et sapins de Noël, galettes des rois. Le spectacle de Noël "La revanche de la mère Noël" offert par l'APAE, le foyer rural et la Mairie, a fait salle comble. Après une distribution de chocolats, parents et enfants ont partagé un goûter convivial. Nous avons par 2 fois participé aux après-midis jeux de la Bibliothèque en proposant buvette et petite restauration. De superbes moments partagés avec les parents, enfants mais aussi avec l'équipe de la Bibliothèque. Une belle expérience que nous pensons renouveler !

### Date à retenir :

Le dimanche 26 mai se tiendra le vide-greniers annuel. Nous comptons sur votre présence tant comme exposants que pour venir vous rassasier sur notre stand restauration. Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter pour les inscriptions.

**N'hésitez pas à suivre nos pages Facebook et Instagram pour suivre nos actualités ;**  
**Mail :** [apedufresne@gmail.com](mailto:apedufresne@gmail.com)  
**Facebook :** [apaedufresne](https://www.facebook.com/apaedufresne)  
**Instagram :** [apaes\\_fresne\\_camilly](https://www.instagram.com/apaes_fresne_camilly)  
**Téléphone :** 07 68 59 20 31  
 Pauline, Coralie, Thibaut, Pauline, Noémie.



## LE TRAIL DU BESSIN

Plus de 100 participants ont répondu présent à cette première épreuve de l'année 2024 du Trail du Bessin en format Nuit. 9km à parcourir entre la salle Louis-Saint-Jean et Le Cainet. Comme à son habitude, l'organisation attendait tous les coureurs à l'arrivée avec une soupe fraîche faite dans l'après-midi. Un peu plus de 30 minutes pour les premiers, un peu plus d'une heure pour les derniers. Le principal est bien de participer. Rendez-vous désormais pour le festival des courses de jour le dimanche 5 mai prochain. Au programme, un baby trail de 500m, un trail enfant de 2km, 7km, 11km et 22km. Inscriptions sur [klikego.fr](https://www.klikego.fr)

**Nous organisons depuis plus de 40 ans cette épreuve au Fresne-Camilly avec une équipe de bénévoles un peu moins nombreuse chaque année. NOUS AVONS BESOIN DE RENFORCER NOTRE EQUIPE POUR PERENNISER L'EPREUVE. REJOIGNEZ-NOUS POUR PARTAGER CETTE BELLE AVENTURE.**

Jacques : 06 15 16 57 22  
 Vincent : 07 67 23 63 97



**FC THAON BRETTEVILLE  
LE FRESNE**



**LE FC THAON BRETTEVILLE  
LE FRESNE CONNAIT UNE  
PROGRESSION IMPORTANTE  
EN TERME DE LICENCIÉS  
MASCULINS ET FÉMININS.**

Notre équipe senior féminine évolue désormais à 11 et notre section féminines jeunes compte plus d'une vingtaine de joueuses avec la création cette saison d'une équipe U13 à 8. Notre club compte désormais plus de 450 licenciés, soit une augmentation de 10% de ses effectifs ce qui le place au 12<sup>ème</sup> rang départemental (sur 168 clubs) et au 47<sup>ème</sup> rang au niveau de la Normandie (sur environ 800 clubs).

Nous sommes présents aux différents forums ce qui nous permet de rencontrer les membres des communautés locales et de présenter nos différentes activités.

Point foot à l'école : notre club intervient désormais dans 5 écoles du territoire : Thaon, Bretteville l'Orgueilleuse, Le Fresne-Camilly, Cairon et Fontaine-Henry. Plus de 25 classes et 600 élèves ont découvert le foot et notre club à travers l'opération foot à l'école

l'année dernière. Une opération qui consiste à intervenir pendant 8 semaines avec les élèves à raison d'une heure par classe, le tout sans coût pour les écoles. Ce foot à l'école est encadré par nos éducateurs. Cette saison encore, nous reconduisons cette opération FOOT à l'école. Cette année, nous avons engagé une équipe « Seniors Féminines » à 11 qui évolue en championnat inter district.

Nota : l'équipe Féminines à 8 est allée en finale de la coupe départementale qu'elle a perdue.

**Le club, pour la saison 2023-2024, a engagé :**

Equipes à 11 → 2 équipes VÉTÉRANS, 3 équipes SENIORS ,1 équipe FÉMININES  
2 équipes U18 ,1 équipe U15 et U15 à 8

En U13 → 4 équipes + 1 U13 Féminines

En U11 → 4 équipes + 1 U11 Féminines

En U9 → 6 équipes

En U7 → 5 équipes

Notre CLUB a reçu de la FFF le Label JEUNES « Excellence » ainsi que le Label Féminine « Bronze »

**NOS ACTIONS ET  
MANIFESTATIONS :**

- Stages FOOT : Pendant les vacances scolaires (voir facebook)
- Soirée Ecole de Foot : 10 fév.
- Tournoi Fléchettes : 23 février
- Concours de Belote : 8 mars
- Soirée Dansante : 13 avril
- Concours de Pétanque : 9 mai
- Journée Départementale U11 : 25 mai
- Tournoi Jeunes : 22/23 Juin
- Hommage à Claude PERONNE : 28 juin → Tournoi Vétérans + Foire aux Greniers : 8 septembre
- Tournoi de Pétanque semi nocturne : 20 septembre
- Soirée dansante : 26 octobre

**Notre éducateur, salarié depuis plus de 20 ans, Christophe GILLES plus connu sous le nom de « MOZART » est décédé en Novembre brutalement. Toutes nos pensées vont vers lui.**

## INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

À L'INITIATIVE DE DEUX HABITANTS DU VILLAGE, DES INITIATIONS AU SECOURISME VONT VOIR LE JOUR GRATUITEMENT DANS NOTRE COMMUNE.

Claire formatrice SST et PSC1 et Sébastien se proposent de vous enseigner les gestes de sauvegarde qui s'avèrent utiles dans les communes comme les nôtres où les premiers centres de secours des services publics sont éloignés. Ces enseignements, non diplômants, sont accessibles à tous à partir de 10 ans et se feront par petites sessions d'une à deux heures en semaine et/ou en weekend. Une bonne occasion de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre.

La première session aura lieu le samedi 2 mars au Temple pour vingt personnes maxi. Merci de vous inscrire auprès de la Mairie (02-31-80-00-76).

## DEVENEZ ACTEUR INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

**ALERTER**



**MASSER**

**DÉFIBRILLER**



**POSER UN GARROT**

Il y a des gestes qui sauvent  
Suivez une initiation\* gratuite de deux heures  
#lesgestesquisauvent

## INFOS PRATIQUES

### Ils se sont dit OUI !

Anis KADOURI et Claire DOMERGUE le 30/09/2023  
Mickael COUTANCEAU et Océane BOUET le 07/10 2023  
Alizée GRUNDLER et Sundray FOSSEY le 22/08/2023  
Morgane LE GUEN et Corentin VABRES le 14/09/2023  
Nicolas BRIAL et Ambre LABITE le 10/10/2023

### Faites chauffer les biberons !

Ova LE ROUX-BELLANGER le 23/06/2023 à Bayeux  
Judith LEFEVRE L'ESCALIER le 29/06/2023 à Caen  
Louise PERDRIEL le 14/07/2023 à Caen  
Malia HUE le 1er/08/2023 à Caen  
Luna TOUCHARD le 03/08/2023 à Caen  
Christophe LE FLOCH le 10/08/2023 à Caen  
Arwenn LETROUVE LETOURNEUR le 15/09/2023 à Caen  
Marcel NOBILET le 06 novembre 2023 à Caen

### Ils nous ont quitté.

Simone MARIE épouse LEBOEUF, le 16/09/2023 au Fresne-Camilly  
Frédéric HUBERT le 25/10/2023 au Fresne-Camilly

### Les horaires des permanences de la Mairie

Mardi : 16h30-19h, Jeudi : 16h30-19h, Vendredi : 15h30-19h

### Les horaires de la Bibliothèque

#### Période scolaire :

Lundi : 16h30-18h30  
Mercredi : 10h-12h  
Jeudi : 16h30-18h30  
Vendredi : 16h30-18h30

#### Vacances :

Lundi : 15h-18h30  
Vendredi : 15h-18h30

Tél. : 02.31.80.00.76 - Mail : mairie-lefresnecamilly@orange.fr

### Nouveaux tarifs de la salle des fêtes Louis Saint-Jean

		A la ½ journée	Journée ou soirée En semaine	Weekend
<b>ETE</b> Du 1 <sup>er</sup> mai au 14 octobre	Habitant commune	70 €	140 €	275 €
	Habitant hors commune	125 €	250 €	390 €
<b>HIVER</b> Du 15 octobre au 30 avril	Habitant commune	80 €	165 €	300 €
	Habitant hors commune	135 €	275 €	410 €